

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 12
Procurations : 3

Objet :

Dépôt d'un dossier de
demande de subvention -
Plaques du Souvenir
Français

L'an deux mille vingt trois
Le 9 mai

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation 02 mai 2023

Présents :

Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, M. Guillaume PEREZ, M. Pierre REBEIX, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Emilie VINCENT.

Absents : M. Nicolas GRES, Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Christophe VOUTAZ, M. Bernd BECK.

Mme le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que,

Les plaques dédiées aux « Morts pour la France » - dont une est située sur le monument au centre du cimetière et l'autre sur la place de la Mairie - deviennent illisibles et ont besoin d'un rafraîchissement.

Il est également proposé de profiter de cette opération pour ajouter le nom de M. Georges CHENAVARD qui est inhumé dans le carré dédié aux Morts pour la France et corriger deux orthographes pour des noms erronés (M. GROSGOGEAT à la place de GROGOGÉAT sur la plaque mairie et M. COLMARD à la place de COLMAZ sur les 2 plaques).

Des devis ont été demandés et seule la marbrerie GANDY a répondu. Le devis concernant la plaque mairie (dépose stèle, transport, ponçage et gravure) s'élève à 1 564 € et le devis concernant la stèle du cimetière (dépose plaque existante, évacuation, fourniture nouvelle plaque et gravure) s'élève à 2 324 €. Le montant total est donc de 3 888 €.

La rénovation des deux plaques peut faire l'objet d'une subvention qui s'élève à 20 % HT du montant des devis soit 778 €.

Cette subvention est octroyée par l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à déposer une demande de subvention à l'ONACVG dans le cadre du projet de rénovation des plaques dédiées aux « Morts pour la France »

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex



MAIRIE D'ECHENEVEX
01170 AIN